# COMPTE RENDU
# DU CONSEIL MUNICIPAL
## REUNION DU 10 JUILLET 2019

Etaient présents : MM. LEMAIRE Jean-Marc, MIANNAY Monique, LANGNY Caroline, ALBERGE Jean-Michel, COHENDET Bruno (arrivé en cours de séance), DUCZMANSKI Joseph, LEFEVRE Gérard, SANDRAS Nadine, RISBOURG Marc, HUET Georgette, LEFEBVRE Thierry
Absents excusés : MM. DUPUY Capucine, RISBOURG Florent
Absente : Mme CLAUDON Alexandra

Mme Capucine DUPUY a donné procuration à Mme Georgette HUET pour voter en son nom.
M. Florent RISBOURG a donné procuration à M. Jean-Michel ALBERGE pour voter en son nom.

---

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.
Avant de passer à l'ordre du jour, le maire fait part de la demande de M. Florent Risbourg concernant la mise en place d'un complément de panneau de signalisation rue du Bois Pied de Loup.

Il est procédé à l'examen de l'Ordre du Jour.

### 1. Compte rendu du Conseil d'École du 11 juin 2019

Lecture est donnée du compte rendu de cette réunion dans l'objet était le suivant :

- Effectifs prévisionnels 2019-2020 et répartition des classes
- Fête de fin d'année
- Bilan de la coopérative scolaire
- Animations pédagogiques et activités diverses
- Travaux d'été
- Questions diverses

### 2. Compte rendu de la commission municipale scolaire du 17 juin 2019

Cette réunion avait pour objectif de faire le point sur l'organisation des services cantine et garderie et de préparer la nouvelle régie cantine garderie études surveillées.
Concernant le premier point, des dysfonctionnements ont à nouveau été constatés. La commission propose donc que l'agent qui en est responsable soit remplacé dans ses fonctions de régisseur suppléant par un autre agent communal, ce qui implique de réorganiser certains postes de travail actuels.
**M. Bruno Cohendet rejoint l'assemblée.**
D'autre part, les deux régies municipales actuellement en fonction vont être supprimées et remplacées par une seule régie scolaire pour encaisser les paiements de cantine, garderie et études surveillées à compter de la rentrée de septembre 2019. Il sera alors possible de régler les factures par espèces, chèques, TIPI (internet) ainsi que par carte bancaire ; le conseil municipal donnant ce soir son accord à l'unanimité pour la mise en place d'un terminal de paiement CB en mairie.
Enfin, diverses questions sont posées sur l'organisation des services périscolaires à la rentrée si l'absence d'un agent en arrêt maladie se prolonge.

### 3. Compte rendu de la commission municipale d'appel d'offres du 10 juillet 2019

Le maire informe que 4 offres ont été reçues en réponse au marché passé pour le relevage des tombes en état d'abandon au cimetière Jardin Saint-Roch.
Une première réunion de la commission d'appel d'offres a eu lieu ce jour pour ouvrir les plis, en présence du receveur municipal. Une seconde réunion aura lieu le 11 juillet pour analyser les offres.

## 4. Subventions obtenues Agence de l'Eau

Le maire informe que suite à ses démarches, il a obtenu les subventions suivantes de l'Agence de l'Eau :

- 14 000 € pour l'étude de lutte contre les ruissellements (soit 70 % du montant HT de l'opération)
- 8 000 € pour la mise en place d'un périmètre de protection du captage d'eau (soit 50 % du montant HT de l'opération)

## 5. Subventions obtenues Conseil Départemental

Le maire informe que suite à ses démarches, il a obtenu les subventions suivantes du Conseil Départemental :

- 14 977,25 € pour des travaux d'installation de nouveaux surpresseurs à la station de pompage : construction du bâtiment – surcoût
- 10 022,75 € pour des travaux d'installation de nouveaux surpresseurs à la station de pompage : construction du bâtiment

Par ailleurs, le Conseil Départemental a également alloué une subvention de 1 340 € en faveur de la communauté de communes du Pays du Vermandois pour l'organisation d'un accueil de loisirs sans hébergement à Holnon / Francilly-Selency.

## 6. Subvention obtenue Dotation Équipement des Territoires Ruraux

Le maire informe que suite à ses démarches, il a obtenu la subvention suivante au titre de la DETR :

- 14 183,42 € pour les travaux de reprise de concessions au cimetière Jardin Saint-Roch (soit 40 % du montant HT de l'opération)

## 7. Subvention obtenue Communauté de Communes

Le maire informe que suite à ses démarches, il a obtenu une subvention de la communauté de communes du Pays du Vermandois pour la réalisation des travaux nécessaires à l'accueil du nouveau médecin au cabinet paramédical.

## 8. Cotisation annuelle APV

Le maire annonce que la cotisation due par la commune pour l'année 2019 au titre du dispositif Aisne Partenariat Voirie s'élève à 7 099,45 €.

## 9. Questions diverses

- Fleurissement : le jury du concours des villages fleuris visitera la commune le 16 juillet matin. Le jury du concours communal des maisons fleuries, composé de MM. Monique Miannay, Marc Risbourg, Joseph Duczmanski et Sébastien Chopin, passera quant à lui le 16 juillet après-midi.
- Le maire fait part du fort taux de renouvellement des locataires dans les logements communaux, ce qui engendre des frais importants de notaire et de cabinet d'expertise. D'autre part, il informe du départ prochain d'une des deux familles d'accueil résidant à la Fondation Wallon Satizelle. Après discussion et considérant les contraintes de la réglementation actuelle dans ce domaine par le conseil départemental, il est décidé de plus attribuer ce logement à une famille d'accueil ; d'autres opportunités de location vont donc être recherchées pour ce logement.
- Le maire donne des informations sur l'avancement de l'étude sur les coulées de boue réalisée par l'AMEVA. Une réunion devrait enfin avoir lieu.
- Diverses informations sont données sur le projet de réalisation d'un nouveau bassin d'eaux pluviales, en particulier sur les contacts pris pour l'acquisition des terres où il devrait se situer.

- Demandes de travaux :
  - → La demande du Tennis Club de réfection des courts sera étudiée ultérieurement, dans la mesure où ces travaux ne sont pas urgents.
  - → Il est décidé de répondre favorablement, courant 2020, à la demande de réfection de l'éclairage de l'épicerie CocciMarket formulée par son gérant ; les locaux appartenant à la commune.
- M. Alberge fait le point sur les travaux communaux récemment terminés (nouveau local associatif), en cours et à venir.
- Il est fait part de la réponse de la Voirie Départementale au courrier de mécontentement du maire après le fauchage de la prairie fleurie hors agglomération.
- Les courriers de remerciements de Team Holnon (aide logistique à l'organisation du trail) et de M. Marié-Martin (pour l'encart sur son activité professionnelle diffusée dans Inf'Holnon).
- Suite à la demande de la mairie, l'EPIDE a donné son accord pour que des jeunes du centre participent à la réalisation du carré militaire au cimetière Jardin Saint-Roch.
- Suite à la demande formulée par le père d'un joueur du Football Club de mise à l'honneur de l'équipe U13 pour ses bons résultats, il est décidé d'insérer un article à ce sujet dans le prochain Inf'Holnon.
- Suite aux informations données par le maire, accord unanime pour la création d'un poste de rédacteur principal de 1ère classe dans le cadre d'une procédure d'avancement de grade.
- Il est fait part de la carte de remerciements d'une employée communale suite à son mariage.

---

Le 17 juillet 2019